

Communiqué de presse

Logistique urbaine et Jeux de Paris 2024 : quels enseignements pour demain ?

Un an après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui se sont avérés être un laboratoire à ciel ouvert pour la logistique urbaine francilienne, une étude du programme InTerLUD+ révèle comment les entreprises ont géré les contraintes logistiques exceptionnelles des Jeux, en s'adaptant et parfois en transformant durablement leurs pratiques.

Le projet **CO2JOP** (Coordination et Coopération des acteurs de la chaîne logistique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024), piloté par le laboratoire LIREM (Université de Pau et des Pays de l'Adour), publie les résultats de sa première phase d'étude, menée auprès de **196 entreprises** en Île-de-France.

Réalisée dans le cadre du programme **InTerLUD+**, cette enquête quantitative analyse l'**impact logistique, économique et organisationnel** des Jeux sur les acteurs de la logistique urbaine, notamment dans les secteurs du **transport, de la logistique, du commerce et du BTP**. Elle interroge **le degré d'anticipation, les solutions mises en place par les acteurs économiques** et surtout **les enseignements tirés** en vue d'une logistique urbaine plus résiliente et durable.

Cinq enseignements clés :

1- La concertation puissante de LUJOP*

- **La démarche LUJOP** a été identifiée comme un cadre essentiel de gouvernance collaborative, réunissant acteurs publics et privés. Elle a aussi instauré un espace de dialogue inédit entre collectivités, services de l'État, opérateurs économiques et fédérations professionnelles.
- Elle a permis d'anticiper les besoins, de mutualiser les ressources et d'expérimenter des outils partagés.
- Elle a bénéficié de l'action très importante des organisations professionnelles :
 - **58 % des répondants** citent les organisations professionnelles comme canal d'information utile (rôle de médiation important).
 - **49 %** des répondants ont participé à des séminaires, webinaires ou conférences dans le cadre de LUJOP pour mieux s'informer.

2- Les solutions retenues reposent majoritairement sur la collaboration entre les acteurs économiques dans les chaînes logistiques, centrées notamment sur la digitalisation et l'ajustement temporel des livraisons

- **91 % des entreprises** ont mis en place au moins une mesure d'adaptation pendant les JOP, témoignant d'un fort engagement et d'une résilience notable du tissu économique face aux contraintes exceptionnelles.
- Les mesures les plus déployées – optimisation des itinéraires (48 %), reprogrammation des horaires de livraison (47 %) et priorisation des flux (44 %) – traduisent une stratégie centrée sur l'ajustement temporel des flux et la digitalisation du pilotage transport.

* LUJOP est une démarche impulsée par la DGITM, présidée par la Métropole du Grand Paris et co-pilotée avec la ville de Paris, le Club Logistique en Or et le programme CEE InTerLUD+. LUJOP a été l'interlocuteur privilégié de l'État en matière de logistique urbaine qui a eu pour mission d'identifier et de mettre en place les conditions de maintien et de réussite de la logistique urbaine du quotidien avant et pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ainsi que de mettre en œuvre son héritage au sein du programme InTerLUD+. Pour ce faire, elle a collaboré avec 36 fédérations ou associations professionnelles sectorielles impliquées dans la logistique et le transport.

- À noter que les solutions plus structurelles (mutualisation, stockage déporté, adaptation du parc) demeurent marginales, probablement en raison de leur coût et de la complexité de leur mise en œuvre à court terme.

3- Les outils numériques comme biens communs d'intérêt général

- Les plateformes numériques comme **JOPTIMIZ.green** ou **anticiperlesjeux.gouv.fr** et les sites de la Préfecture de police ont joué un rôle central, utilisés par plus de trois quarts des entreprises interrogées pour planifier et anticiper leurs flux (76 % pour JOPTIMIZ, 70 % pour anticiperlesjeux.gouv.fr).
- Les répondants demandent une **interopérabilité accrue** (intégration des zones de restriction de circulation par exemple dans leurs propres logiciels).
- Les plateformes numériques de ce type sont perçues comme de véritables **tiers de confiance**, légitimes car co-construites, neutres et accessibles à tous.

4- La nécessité d'une continuité territoriale à l'échelle francilienne

- Le rapport met en avant une **moindre présence des collectivités locales dans la mise en place d'outils et actions de communication**, les entreprises se référant alors davantage à l'État ou aux fédérations professionnelles.
- Cela révèle une coopération insuffisante entre les territoires urbains francilien, l'importance de la coordination avec les acteurs économiques et la préfecture de police, sachant que la logistique urbaine repose sur la continuité des flux indépendamment des frontières administratives.

5- Près d'une entreprise sur deux interrogées a maintenu une organisation mise en place pour les Jeux de Paris 2024

- Après les JOP, **45 % des entreprises interrogées** ont conservé des changements significatifs :
 - 16 % ont continué la priorisation des livraisons avec leurs clients,
 - 15 % les livraisons réaménagées en journée,
 - 12 % les livraisons de nuit.
- Ces résultats montrent que l'événement a joué un rôle de **laboratoire**, dont certains acquis demeurent.

« Cette étude démontre que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un accélérateur de maturité logistique, mais aussi un révélateur de fragilités. Elle met en lumière la nécessité d'outils partagés, d'une gouvernance territoriale durable et d'un accompagnement renforcé des PME », explique **Gisèle Mendy Bilek**, Professeur des Universités, Responsable Scientifique CO2JOP, LIREM, IAE Pau Bayonne UPPA - Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Une deuxième phase qualitative (entretiens et études de cas) est en cours pour enrichir les enseignements de cette première étape. Les résultats finaux seront communiqués début 2026.

Télécharger le rapport d'étape n°1 : [lien à insérer]

Rencontre Nationale 2026

Pour sa prochaine rencontre nationale « Cap sur 2026 : quelle logistique urbaine durable, collaborative et partagée ? », InTerLUD+, revient au Forum des Images (Paris 1er) **le 2 octobre 2025**. L'évènement réunira plus de 400 acteurs publics et privés de la logistique urbaine, pour revenir sur les grands chantiers en cours de la logistique urbaine durable, sur les actions concrètes mises en œuvre dans les territoires urbains engagés dans le Programme InTerLUD+ et le déploiement des projets innovants à l'échelle nationale.

Dans la perspective des nouveaux mandats locaux, et alors qu'une mission sur la logistique urbaine durable (LUD) vient d'être confiée par le gouvernement à **Anne-Marie Idrac**, Présidente de France Logistique, et **Anne-Marie Jean**, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Conseillère

municipale déléguée à la Ville de Strasbourg, près d'une **quarantaine d'intervenants** – acteurs économiques et leurs fédérations, élus et agents des collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, ministères, Comités Techniques de la LUD (publics et privés), bureaux d'études, chercheurs et apporteurs de solutions – partageront leurs expériences professionnelles et territoriales.

Cette édition sera également marquée par la participation de **quatre grandes villes européennes – Barcelone, Dublin, Hambourg et Rome** – invitées à présenter leurs politiques de logistique urbaine durable, leurs initiatives et leurs résultats.

Pour s'inscrire gratuitement : [ici](#)

À propos d'InTerLUD+ :

Le Programme InTerLUD+ vise, sur une période de quatre ans, à accroître le déploiement des chartes Logistique Urbaine Durable (LUD), dispositifs structurants pour accompagner la mutation des activités de logistique et mener une action concertée entre les acteurs. L'ambition d'InTerLUD+ est d'accélérer la mise en œuvre des actions qui découlent des dynamiques territoriales engagées, en finançant leur démarrage opérationnel, en soutenant des expérimentations innovantes, en mettant à disposition des outils et formations dans un centre de ressources pérenne.

Pour plus d'informations :

Jean-André Lasserre – Co-directeur du Programme InTerLUD+ - ja.lasserre@logistic-low-carbon.fr
Gisèle Mendy Bilek – Professeur des Universités, Responsable Scientifique CO2JOP, LIREM, IAE
Pau Bayonne UPPA - Université de Pau et des Pays de l'Adour – gisele.mendy-bilek@univ-pau.fr

Contact Presse : Sandrine Arnaud – Agence HL - Tél : 06 34 04 52 58 - email : sarnaud@agencelavarde.com